



Parents, votre enfant peut bénéficier du dispositif d'accompagnement de l'association APCIS

(ACCUEILS, PRÉVENTIONS, CULTURES : INTERCOMMUNAUTAIRE ET SOLIDAIRE)

- Accompagner les élèves exclus avec l'accord des parents
- Prévenir le décrochage scolaire
- Accompagner les parents dans la scolarité de leurs enfants
- Préparer le retour au collège

APCIS-BAGNOLET

64/66, rue Lénine - 93170 Bagnolet
Tél.: 01 48 58 22 61 / 09 66 97 22 61
apcis93@orange.fr

MAIRIE DE
BAGNOLET



www.ville-bagnolet.fr

L'APCIS, pilote du dispositi



Comment s'effectue l'orientation de l'élève exclu temporairement ?

L'orientation de l'élève se fait après l'accord des parents lors de la rencontre avec le principal du collège qui signifie l'exclusion. Ensuite, la fiche de liaison est envoyée à l'association. Elle indique les coordonnées des parents, le nombre de jours de prise en charge, et éventuellement les attentes vis-à-vis de la structure. L'APCIS peut recevoir jusqu'à 5 élèves par jour.

Quelle est la journée-type d'un élève accueilli ?

Il se présente avec des devoirs donnés par le professeur le matin, fait ses devoirs et peut demander de l'aide. L'après-midi est consacrée aux activités socio-éducatives, à des actions créatives (mise en situation théâtrale, ateliers de réflexion sur les comportements), et à des entretiens pour analyser les causes de l'exclusion et développer des stratégies pour éviter les confrontations agressives.

Comment s'organise l'accompagnement des parents ?

Les parents sont conviés à des entretiens dont l'objectif est d'identifier les ressources de la famille pour aider l'enfant dans son parcours scolaire. Une aide concrète est proposée soit sous forme d'un accueil-écoute, d'une médiation d'un dispositif d'accompagnement, d'inscription dans des actions de socialisation, d'élaboration de projet d'insertion avec le CIO (centre d'information et d'orientation). Un relais est effectué avec le PRE (programme de réussite éducative), les assistantes sociales et les infirmières des collèges, les centres de quartier et le BIJ (bureau d'information jeunesse).



Fatima Moumou

64/66, rue Lénine - 93170 Bagnolet

Tél.: 01 48 58 22 61 / 09 66 97 22 61

apcis93@orange.fr

L'APCIS remercie vivement la mairie de Bagnolet pour sa mobilisation et son soutien pour la réalisation de cette plaquette, son implication et son appui envers ce dispositif.